



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 2400 (deux mille quatre cents) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 25ème heure, SAS en formation dont le siège social sera situé à 2 Rue De La Roseraie 71100 Saint-Rémy FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 05/05/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- o Grégory André René Collin, la somme de 800 euros ;
- o Yannick Alain LABIGAND, la somme de 800 euros ;
- o Sophie Doukhopelnikoff, la somme de 800 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 01/11/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

**05 MAI 2025**



**Me Antoine BASSOT**

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [formalites.92074@paris.notaires.fr](mailto:formalites.92074@paris.notaires.fr)